



Profitez de notre offre

Adhérez dès aujourd'hui et bénéficiez de 3 mois gratuits

Etes-vous sûr d'avoir tous les atouts en mains pour une bonne rentrée ?

Avez-vous toutes les informations pour intégrer la dimension «développement durable» ou «nutrition-santé» dans la gestion de votre société ?

Savez-vous que 3 acheteurs sur 4 sont rassurés par la présence d'un label, d'un sceau ou d'un sigle ?

Alors dès aujourd'hui, rejoignez NAVSA. L'organisation professionnelle qui représente toute la filière de la distribution automatique depuis 1955 et bénéficiez d'un réseau d'échanges entre tous les acteurs !

Parce que vous êtes un chef d'entreprise, quelle que soit sa taille, vous savez que vous ne pouvez plus gérer votre société en vase clos.

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, la détention d'informations et la compréhension des mutations réglementaires sont un avantage certain.

Au-delà de ses missions traditionnelles de défense ou de représentation de ses adhérents, NAVSA est là pour vous proposer une information et une expertise professionnelle pour faciliter et améliorer la gestion de vos entreprises.

spéciale rentrée

En étant adhérent de NAVSA, vous bénéficiez notamment.

- d'une communication spécialisée vis-à-vis de vos prospects et clients (logo, référencement le site internet, présence dans le guide des adhérents NAVSA...) de conseils spécialisés,
- d'un service d'assistance juridique confidentiel 5 jours sur 7 en droit social,
- d'une revue de presse ciblée,
- d'outils d'aide à la gestion de vos entreprises : guides thématiques (DEEE, DIF, délais de paiement, HACCP...), guides de bonnes pratiques...
- d'un journal mensuel d'actualités sociales, fiscales, économiques, réglementaires...

Navsa est une organisation professionnelle pas comme les autres, qui fonctionne dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant. Navsa est une organisation professionnelle parmi 400 OP en France qui ont toutes la même particularité, réunir des

professionnels concurrents sur le terrain qui ont choisi de se fédérer dans un esprit de coopération. Presque tous les secteurs ont leur OP : des abrasifs aux produits surgelés en passant par les aliments pour chiens, la plasturgie automobile, aux entreprises de vente à distance... La force d'un secteur dépend de la capacité de ses membres à se fédérer au sein de son OP.

Peut adhérer à la Chambre Syndicale toute personne physique ou morale qui exploite, gère, fabrique, importe ou revend des appareils de vente et services automatiques ou qui fournit d'une manière habituelle toute marchandise ou produit destiné à être vendu par appareil automatique.

Au-delà de la défense des intérêts de ses membres, une organisation professionnelle s'attache à valoriser les métiers, les acteurs, la qualité des produits ou services, leur adéquation aux exigences des consommateurs et clients mais aussi l'utilité sociale, le rôle citoyen du secteur, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de la presse, des décideurs économiques, des donneurs d'ordres, des consommateurs...

Proposer une information et une expertise professionnelle pour faciliter et améliorer la gestion des entreprises adhérentes, sans se transformer pour autant en entreprise de services classique. Dans un univers concurrentiel accru, la détention d'informations est un avantage certain !

NAVSA est à une place privilégiée pour rassembler et diffuser les informations sectorielles. Adhérer à NAVSA, c'est afficher une solidarité indispensable pour être une profession connue et reconnue.

**Anticiper
Planifier
Organiser**

plus
d'infos

Pour de plus amples informations, l'équipe NAVSA est à votre disposition au 01 47 36 00 09. Vous pouvez également cliquer sur www.navsa.fr, rubrique "Adhésion", pour télécharger votre bulletin d'adhésion.

A l'attention des adhérents NAVSA

Dates à retenir

Assemblée Générale NAVSA. le jeudi 8 novembre 2007

Commission environnement. le mercredi 15 octobre 2007